

Procès-verbal de la huitième assemblée du conseil d'administration du conseil de quartier de Maizerets tenue le lundi 2 octobre 2023 à 19 h, au Centre Monseigneur-Marcoux, 2025, rue Adjutor-Rivard

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote

Mme Marie-Hélène Deshaies	Présidente (2025)
M. Martial Van Neste	Vice-président (2025)
Mme Liane-Clarisse Mouchon	Secrétaire cooptée (2024)
Mme Joséphine Hénault	Trésorière (2025)
Mme Camille Lambert-Deubelbeiss	Administratrice cooptée (2024)
Mme Ève Duhaime	Administratrice (2024)
Mme Claudia Larochelle	Administratrice cooptée (2023)

Membre sans droit de vote

M. Claude Villeneuve	Conseiller municipal du district de Maizerets-Lairet
----------------------	--

IL Y A QUORUM

ABSENCES

M. Samuel Clavet-Labrecque	Administrateur (2025)
M. Marc-André Dupont	Administrateur (2024)
Marie-Joëlle Hotte	Démission confirmée

AUTRES PRÉSENCES

M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques
M. Réal Caron	Représentant du mouvement <i>Pour une ville zéro déchet</i>

Outre les personnes mentionnées, 3 personnes assistent à la rencontre.

Ordre du jour

- 23-08-01 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 23-08-02 Adoption du PV de septembre 2023
- 23-08-03 Points de suivi
- 23-08-04 Discussion sur le Plan métropolitain de la gestion des matières résiduelles 2024-2031
- 23-08-05 Période du conseiller municipal
- 23-08-06 Période de questions des citoyen·ne·s
- 23-08-07 Enjeux d'aménagement du quartier
 - 7.1 InnoVitam et consultations de la Canardière; carte pour identifier les lieux d'intérêt pour des aménagements publics dans le quartier (avant 6 octobre)
 - 7.2 Dossier Dufferin-Montmorency : boulevard urbain
 - 7.3 Enjeux de circulation et de sécurité routière dans le quartier:
 - Rue-école
 - Programme de mobilisation à la sécurité routière conjoint à tous les quartiers
 - Du nouveau?
 - 7.4 Terrain de l'ancien Centre communautaire Mgr Marcoux
 - 7.5 Dossier Tramway
 - 7.6 Forêt urbaine Lairet-Maizerets
 - 7.7 Terrains Hydro-Québec Henri-Bourassa
 - 7.8 Place Maizerets
- 23-08-08 Vie communautaire
 - 8.1 Oasis St-Pie X
 - 8.2 Murales
 - 8.3 Frigo-partage
 - 8.4 Rendez-vous Limoilou
 - 8.5 Maizrêve
- 23-08-09 Tour des comités
 - 9.1 Comité de verdissement
 - 9.2 Table de concertation vélo
 - 9.3 Comité du Nouveau complexe hospitalier (NCH)
 - 9.4 Limoil'air (Événement du 28 septembre)
 - 9.5 Comité vigilance GMR-Incinérateur (CVGMR)
 - 9.6 Comité de vigilance sur les activités portuaires
 - 9.7 Table citoyenne Littoral Est
- 23-08-10 Trésorerie
 - 10.1 Résolution pour payer la secrétaire
 - 10.2 Paiement Maizrêve
- 23-08-11 Varia
- 23-08-12 Levée de l'assemblée

Procès-verbal

23-08-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Marie-Hélène Deshaies ouvre la séance à 19 h, et fait la lecture de l'ordre du jour.

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 11 septembre 2023.

23-08-02 ADOPTION DU PV DE SEPTEMBRE 2023

Les administrateur-trice-s ont eu l'occasion de prendre connaissance du procès-verbal et de le corriger. M. Daniel Leclerc y a ajouté quelques éléments en lien avec les suivis des résolutions.

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 11 septembre 2023.

23-08-03 POINTS DE SUIVI

M. Martial Van Neste mentionne que sa recherche d'une nouvelle personne au secrétariat de rédaction n'a pas évolué au cours du dernier mois.

Mme Ève Duhaime, qui a assisté à la rencontre *Intégration au système alimentaire, patrimoine agricole et culture autochtone, services aux citoyens et à la communauté*, mentionne que tous les acteurs du milieu communautaire aimeraient que les terrains des Sœurs de la Charité deviennent un lieu d'éducation populaire et servent à développer des projets en lien avec la sécurité alimentaire et l'environnement. Une vision en plusieurs volets orientera la construction du futur agroparc. Les citoyen-ne-s, qui ont déjà pu participer à différents ateliers, pourront éventuellement se prononcer sur cette vision.

Mme Camille Lambert-Deubelbeiss mentionne qu'elle a discuté avec le directeur de Gestion Laberge, qui est propriétaire de la petite bâtisse près du stationnement du Proxim. Le gestionnaire immobilier serait ouvert à démolir le bâtiment. Il contemplerait en outre l'idée d'y faire travailler, à tour de rôle, ses employés afin qu'ils puissent intervenir si une voiture se garait sans payer.

23-08-04 PRÉSENTATION ET DISCUSSION SUR LE PLAN MÉTROPOLITAIN DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2024-2031

M. Réal Caron, représentant du mouvement *Pour une ville zéro déchet*, présente aux administrateurs les faits saillants du Plan de gestion métropolitain des matières résiduelles (PMGMR), qui est actuellement en révision. Mme Liane-Clarisse Mouchon rappelle que les administrateurs pourront, par l'intermédiaire du Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles (CVGMR), réfléchir et commenter le nouveau PMGMR.

M. Réal Caron prend la parole. Il explique que le mouvement *Pour une ville zéro déchet*, qui a rédigé un mémoire au sujet du PMGMR, veut contribuer à la justice environnementale et à la santé des citoyens de Québec en invitant la Ville à tendre vers le zéro déchet. Il ajoute que le PMGMR :

- Concerne 27 municipalités de la Rive-Nord de Québec (l'agglomération de Québec), de l'île d'Orléans, de la Côte-de-Beaupré, et de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
- Fixe les grands enjeux métropolitains, les grandes orientations et les objectifs à atteindre en matière de réduction à la source, de réemploi, de recyclage, de valorisation et d'élimination des matières résiduelles¹ (3RVE)

¹ <https://cmquebec.qc.ca/matieres-residuelles/>

- S'intéressent à trois grands secteurs : le secteur résidentiel, celui des industries, commerces et institutions (ICI), ainsi que celui de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD).

Quand le PMGMR sera adopté, son plan de mise en œuvre (PMO) pourra être déployé.

À une question de Mme Camille Lambert-Deubelbeiss, M. Claude Villeneuve répond que plusieurs hôpitaux, incluant le CHU, s'occupent eux-mêmes de recycler les matières organiques qu'ils produisent. Il ajoute que plusieurs autres organisations, dont les cégeps et les aires de restauration, ne profitent toujours pas des services municipaux de compostage et de biométhanisation.

M. Réal Caron mentionne que pour produire un bilan des améliorations et des détériorations en fait de gestion des matières résiduelles durant les dernières années, la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) a comparé les données de 2013 et de 2019. Ce bilan montre, entre autres, que :

- Entre 2013 et 2019, les quantités de matières éliminées, par kilogramme, personne et année, ont diminué. M. Réal Caron rappelle, cela dit, qu'une (trop) grande quantité de matières résiduelles sont produites chaque année.
- Le taux de matières recyclées était plus important en 2013 qu'en 2019.
- Le taux de résidus de construction était plus important en 2019 qu'en 2013.

M. Réal Caron mentionne que la Ville devra relever plusieurs défis en lien avec la gestion des matières résiduelles. Ces défis inspireront ses orientations d'éducation, de lutte contre le gaspillage des ressources, de promotion de la consommation responsable, etc. Elle devra fournir des efforts, entre autres, pour :

- Mettre en valeur les matières organiques
- Susciter un changement de comportement de la part des acteurs de tous les secteurs, et les sensibiliser
- Déployer l'économie circulaire.

M. Réal Caron explique que Québec n'atteindra pas les objectifs gouvernementaux en 2023. À la question d'une administratrice, il répond que les résidus qui sont envoyés à l'écocentre sont considérés comme valorisés parce qu'ils ont été détournés de l'élimination. M. Réal Caron rappelle, en outre, que tout ce qui est déposé dans le bac de recyclage n'est pas nécessairement recyclé. Il mentionne aussi que le travail de recherche du mouvement *Pour une ville zéro déchet* met en lumière le fait que la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), elle-même, reconnaît que la quantité de matières générées augmentera de 20,4 % entre 2023 et 2031. Il sera difficile, dans ce contexte, d'atteindre les objectifs gouvernementaux en 2031.

M. Réal Caron pense que le prochain PMGMR présente certaines incohérences. Pour la CMQ, réduction à la source rime avec réduction des matières éliminées. Pourtant, pour réduire les matières éliminées, il faudra s'attaquer à la source du problème : les habitudes de consommation. Pour M. Réal Caron, les concepts de réemploi et de mise en valeur dont le PMGMR fait état restent flous.

Mme Liane-Clarisse Mouchon rappelle que :

- Le réemploi suppose la réutilisation d'un objet, soit pour le même usage, soit pour un usage différent
- Le recyclage suppose la transformation d'un objet dans le but de réutiliser la matière dont il est composé
- La valorisation suppose la réutilisation d'un objet sous sa forme énergétique (en récupérant sa chaleur).

M. Réal Caron déplore le fait que la Ville n'ait pas pris en considération les impacts des activités de l'incinérateur sur la santé des citoyen-ne-s de Québec dans l'élaboration du nouveau PMGMR. Rappelons qu'une version précédente du PMGMR avait entre autres pour objectif de cheminer vers la fermeture complète de l'incinérateur. Par ailleurs, les analyses des impacts de l'incinérateur ne tiennent pas compte de ceux des camions au diesel qui l'approvisionnent.

M. Martial Van Neste explique que certaines villes du Québec commencent à tarifier les matières résiduelles à la levée ou au poids. M. Réal Caron prend note de ce commentaire.

À une question de Mme Camille Lambert-Deubelbeiss, M. Claude Villeneuve répond que toutes les matières qui ne se rendent pas à l'incinérateur ou au centre de biométhanisation représentent un gain financier pour la Ville, qui entend continuer de soutenir les initiatives de compostage communautaire, par l'intermédiaire de l'organisme Craque-Bitume.

Un citoyen pense que la Ville pourrait encourager l'implantation d'épiceries en vrac dans Maizerets. M. Réal Caron prend note de ce commentaire. Il mentionne, en outre, que ce thème sera abordé dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets. Notons que les épiceries zéro déchet ont été durement touchées par la pandémie. Mme Liane-Clarisse Mouchon mentionne que le BAPE, dans son rapport final sur la gestion des résidus ultimes (2021), encourage la transition vers une économie circulaire.

23-08-05 PÉRIODE DU CONSEILLER MUNICIPAL

M. Claude Villeneuve prend la parole. Il explique que le temps de déplacement au passage piétonnier situé à l'intersection d'Henri-Bourassa et de la 18^e Rue a été allongé et que les travaux pour adapter l'ascenseur du Domaine Beauséjour ont commencé.

23-08-06 PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYEN.NES

Un citoyen invite les administrateurs à bien indiquer le lieu de leur rencontre sur le site Monlimoilou.com (qui est une entreprise indépendante, ses sites ne sont donc pas gérés par le conseil de quartier). Il ajoute qu'il aimerait représenter le conseil de quartier à la Table de concertation vélo. Les membres l'invitent à se joindre au conseil de quartier. Ils lui enverront le formulaire à compléter pour devenir administrateur et planifieront une assemblée d'élection.

23-08-07 ENJEUX D'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER

noVitam et consultations de la Canardière

Mme Marie-Hélène Deshaies rappelle que les comptes rendus des consultations ont été déposés sur le site web de la Ville. Elle ajoute que la Table des acteurs clés des quartiers de la Canardière s'est récemment réunie pour assister à une présentation du résumé des consultations, ainsi qu'à une synthèse des forces, opportunités, faiblesses et menaces associées au projet InnoVitam. De toute évidence, il existe un écart entre les résultats des consultations et les souhaits des citoyen-ne-s. Il semble que la Ville, au contraire d'un certain nombre de résident-e-s de Québec, considère InnoVitam comme une véritable opportunité. Aussi, la Table a réitéré le fait que les citoyen-ne-s ne sont pas favorables au projet, et demandent un débat public. Le directeur du Service du développement économique et des grands projets, pour sa part, a rappelé à la Table que l'entente entre la Ville et le gouvernement du Québec ne pouvait être modifiée.

M. Martial Van Neste pense que le conseil de quartier devra insister, dans le cadre de la Vision d'aménagement pour les quartiers de la Canardière, sur l'importance du verdissement.

La Table des acteurs des quartiers centraux a en outre évoqué les impacts de la crise du logement sur la qualité de vie des citoyen-ne-s. La Ville a reconnu le besoin d'espaces pour les organismes communautaires.

Dossier Dufferin-Montmorency : boulevard urbain

Mme Marie-Hélène Deshaies mentionne que les conseils de quartier et la Table citoyenne Littoral est ont rencontré des représentants du gouvernement du Québec. La présidente explique que des annonces en lien avec la quatrième phase de la promenade Samuel-de-Champlain et la conversion de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain pourraient bientôt avoir lieu.

Enjeux de circulation et de sécurité routière dans le quartier

Rue-école

Mme Claudia Larochelle mentionne que deux matinées rue-école ont eu lieu à l'école Jeunes du monde. L'administratrice mentionne que plusieurs parents, accompagnés par la Ville, se sont mobilisés pour mener à bien le projet pilote. Plusieurs techniciens en sécurité routière étaient également sur place pour aider les automobilistes, parfois mécontents, à se diriger. Rappelons que la rue-école, contrairement à la rue ludique, est purement utilitaire. Les enfants sont invité-e-s à se rendre à l'école à pied, de façon sécuritaire, mais pas à jouer dans la rue. Il ne s'agit pas d'un prolongement de la cour de récréation.

À la question d'un citoyen, une administratrice répond que la circulation de transit près de l'école Jeunes du monde représente un problème.

Programme de mobilisation à la sécurité routière conjoint à tous les quartiers

Une rencontre a eu lieu le 14 septembre. Les conseils de quartier se sont réunis pour discuter d'un projet commun de réalisation d'une vidéo de sensibilisation à la sécurité routière. Le comité est en attente d'un retour de la part des conseils de quartier, qui devront décider dans les prochaines semaines s'ils participeront, ou non, au projet.

M. Daniel Leclerc rappelle que la Ville s'interroge encore quant au financement d'un projet ne correspondant pas tout à fait à son programme, qui suppose le déploiement d'une initiative locale.

Terrain de l'ancien Centre communautaire Mgr Marcoux

s.o.

Dossier Tramway

s.o.

Forêt urbaine jonction Lairet-Maizerets

s.o.

Terrains Hydro-Québec Henri-Bourassa

M. Claude Villeneuve mentionne qu'une pancarte « À vendre » a été installée par Hydro-Québec sur le terrain à l'angle de la 41^e Rue. Selon le conseiller, il semblerait que la Ville et Hydro-Québec n'aient pas réussi à s'entendre quant à un prix de vente. Aucun promoteur ne serait intéressé par le terrain pour le moment.

Rappelons que la Ville a déjà acheté la partie de la friche située entre la 1^{re} Avenue et la 6^e Avenue. La portion du terrain situé à l'angle de la 41^e Rue, qui représente pourtant la moitié de la friche déjà acquise par la Ville, est vendue sensiblement au même prix.

Mme Marie-Hélène Deshaies propose une résolution aux membres. Elle pense que les administrateurs devraient rédiger un courriel pour faire part de leurs préoccupations à la conseillère

Maude Mercier-Larouche à titre de membre du comité exécutif responsable des grands projets (espaces industriels et secteur est de la ville).

RÉSOLUTION 23-08-36

SUR UNE PROPOSITION DE Mme Camille Lambert-Deubelbeiss DÛMENT APPUYÉE PAR M. Martial Van Neste, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier Maizerets d'interpeller la Ville pour qu'elle se porte acquéreuse du lot 39-3929 (terrain d'Hydro-Québec, à l'angle de la 41^e Rue).

Place Maizerets

s.o.

Oasis St-Pie X

Mme Ève Duhaime mentionne que le bilan du projet Oasis St-Pie X a été déposé. L'administratrice explique que l'équipe, qui a apprécié son expérience, aurait tout de même aimé connaître les normes de l'OMHQ avant d'entamer son projet. Ève Duhaime fera parvenir une lettre de remerciement et de félicitations à Mme Thérèse Richer

Murales

Le dévoilement des murales et le lancement du balado de capsules historiques descriptives des emblèmes a eu lieu dans le cadre de l'événement MaizRêve. L'événement avait lieu à la Place Maizerets dans une ambiance festive avec une belle participation de la population. On y trouve un panneau avec la carte du parcours de murales Je suis de Maizerets ainsi que le code QR du balado.

Ce projet est une réussite sur le plan de la collaboration du conseil de quartier avec Exmuro, la Société historique de Limoilou, le Service de la culture de la Ville de Québec et l'artiste MC Grou comme exprimé lors des prises de paroles. Rappelons que la démarche a été initiée en 2020. Les liens ont pu se tisser de diverses façons entre les partenaires, que ce soit lors de la médiation culturelle ou via une fresque sur leurs murs ; ils ont également reçu des chandails à l'effigie de trois emblèmes : le canard, l'arbre et le vélo. Le rayonnement de ces réalisations dans la communauté est clair.

Les commerçants de proximité ont offert des bons d'achats ou des produits, et des chandails ont été ajoutés au tirage pour les personnes présentes. Les œuvres sont fort appréciées par les citoyen-ne-s et acteurs du milieu. Plusieurs chandails ont été vendus au kiosque du conseil de quartier lors du 60^{ème} anniversaire du Centre Mgr Marcoux ainsi que lors de sa Fête des Moissons. Nous confirmons l'engouement à s'afficher avec les chandails et les collants. Notre kiosque était populaire et bien fréquenté. Des collants "Je suis de Maizerets" ont été distribués toute la journée.

Chaque administrateur-trice a reçu un chandail. Les collants sont disponibles lors des séances du conseil, créant ainsi une continuité dans le renforcement du sentiment d'appartenance au quartier.

Les gens intéressés peuvent se procurer des T-shirts au Oui Oui Café, à Mon quartier en boîte, à la boutique Exmuro ainsi qu'à St-Pie X (vente interne seulement). Une des propriétaires du Oui Oui Café et la présidente de la Bouquinerie songent à rencontrer Ève Duhaime afin de mieux faire connaître nos commerces, et créer des liens entre ceux-ci.

Le dévoilement des murales a fait l'objet de plusieurs articles dans les médias locaux ainsi que d'une entrevue diffusée à Radio-Canada.

Frigo-partage

L'équipe du frigo-partage assurait une animation avec un vélo-smoothie lors de la Fête des Moissons.

Rendez-vous Limoilou

L'équipe des Rendez-vous Limoilou s'est réunie le 20 septembre dernier pour préparer la prochaine rencontre des partenaires. La date de cette nouvelle rencontre n'a toutefois pas été déterminée. Mme Ève Duhaime invite les administrateur-trice-s qui aimeraient participer à l'un ou l'autre des chantiers des Rendez-vous Limoilou à communiquer avec elle.

MaizRêve

M. Martial Van Neste mentionne que l'événement MaizRêve fut dynamique, mais que l'équipe aurait espéré un plus fort achalandage. Les administrateurs se demandent si la date de l'événement devrait être changée. L'administrateur pense que les activités organisées dans le cadre de la Fête des Moissons ont fait de l'ombre à l'événement. Il se demande en outre si un événement portant sur le cyclisme réussirait à mobiliser les citoyen-ne-s. Les administrateur-trice-s Martial Van Neste et Ève Duhaime réfléchiront à la question avec les membres-partenaires du Comité organisateur lors d'une rencontre-bilan.

L'activité de dessin dans les rues près de l'école Jeunes du monde avec l'artiste Guitté Hartog a remporté un vif succès, tel que mentionné par Mme Duhaime.

Mme Liane-Clarisse Mouchon évoque la difficulté pour le conseil de quartier de recruter des partenaires avec des personnes employées, donc payées, pour l'aider à mener ses projets à bien.

23-08-09 TOUR DES COMITÉS

Comité de verdissement

Mercredi prochain, M. Samuel Clavet-Labrecque et Mme Joséphine Hénault participeront, avec M. Mathieu Caron de l'organisme Emprises, à un atelier de cartographie visant à identifier les endroits du quartier sur des terrains non-municipaux où des arbres pourraient être plantés.

Des arbres ont été coupés le long de la piste cyclable et de la voie ferrée près du Domaine Maizerets. Le conseil de quartier devra s'assurer que de nouveaux arbres seront plantés.

Le Collectif Canopée a pour mandat de planter des milliers d'arbres sur des terrains non-municipaux du territoire de la ville de Québec et sur tout le territoire de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches jusqu'en 2031. Étant donné qu'il est beaucoup plus laborieux de planter un arbre dans les quartiers centraux en raison du haut taux de surface minéralisé et de la densité, certains citoyen-ne-s s'inquiètent que le Collectif Canopée plante les arbres là où ce sera plus facile, c'est-à-dire en périphérie. Pour cette raison, ces citoyen-ne-s se sont rassemblé.e.s afin de demander à la Ville de prioriser les quartiers centraux. M. Claude Villeneuve rappelle que le Collectif Canopée n'est pas la seule organisation à fournir des efforts pour reboiser la ville. Le Service de foresterie urbaine dispose lui aussi de son programme de plantation d'arbres.

Le conseil de quartier aimerait que la Ville lui fasse parvenir une mise à jour des données en lien avec la plantation d'arbres. Les administrateur-trice-s aimeraient savoir si le ratio 20 pour 1 est respecté. M. Daniel Leclerc présente une carte des plantations prévues dans l'arrondissement.

Mme Marie-Hélène Deshaies propose de rédiger une résolution.

RÉSOLUTION 23-08-37

SUR UNE PROPOSITION DE Mme Joséphine Hénault DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Liane-Clarisse Mouchon, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier Maizerets de demander à la Ville de lui présenter sa stratégie de replantation, compte tenu des nombreux abattages constatés au courant des derniers mois.

Table de concertation vélo

M. Martial Van Neste mentionne que lors de ses dernières rencontres, la Table de concertation vélo a pu discuter de la Vision de la mobilité active, du chantier à la tête des ponts, du plan d'action pour la sécurité routière, de la nouvelle réglementation en matière de micromobilité, de la piste cyclable sur le chemin Sainte-Foy (dangerosité de la bande cyclable et solutions qui pourraient être mises en place pour sécuriser l'artère), de la réfection d'infrastructures cyclables vétustes ainsi que de l'accès à la promenade Champlain.

Comité du nouveau complexe hospitalier (NCH)

À chaque rencontre du comité, l'équipe du nouveau complexe hospitalier présente l'évolution de ses travaux. Selon M. Martial Van Neste, les camions ne devraient bientôt plus circuler dans les rues bordant l'hôpital. L'administrateur a interpellé le directeur du chantier quant à une possible orientation écoresponsable du stationnement de surface qui sera bientôt construit. L'équipe s'est montrée ouverte à imaginer un projet qui respecte les normes environnementales les plus strictes.

M. Martial Van Neste a porté à l'attention de l'équipe du nouveau complexe hospitalier les plaintes des citoyen-ne-s en lien avec les bruits générés par les travaux. Les ouvriers devraient commencer leur travail plus tard le matin, et les bruits générés par la construction, eux, devraient cesser dans les environs de 22 h.

Limoil'air

L'événement du 28 septembre a fait salle comble. Mme Liane-Clarisse Mouchon mentionne que la rencontre, qui visait à présenter un portrait vulgarisé des données récoltées dans le cadre du projet Limoil'air et à réfléchir au futur de celui-ci, fut fort intéressante. Plusieurs idées quant à la suite du projet ont émergé.

M. Martial Van Neste pense que la Ville de Québec devrait se tourner vers la réduction du trafic automobile pour améliorer la qualité de l'air.

Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles (CVGMR)

Lors de sa dernière rencontre, le comité a pu assister à une présentation de la campagne d'échantillonnage qui a eu lieu en juin dernier à l'incinérateur. Des dépassements en chlorophénols, chlorobenzènes et monoxyde de carbone ont été observés. Les dépassements en monoxyde de carbone seraient en lien avec des changements du processus de combustion associés au démarrage du projet de biométhanisation. Le profil des déchets change, et l'incinérateur devra s'y adapter.

Mme Liane-Clarisse Mouchon mentionne que seuls trois fours sur quatre ont été échantillonnés en raison d'un bris. Par ailleurs, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs a envoyé à la Ville un avis de non-conformité associé à l'échantillonnage effectué par la Ville lors du démarrage des fours, qui ne correspond pas à la procédure prévue par la loi (en conditions d'opération).

L'usine de biométhanisation pourrait recevoir les déchets d'autres villes, générant ainsi plus de trafic automobile (passage de plus de camions). M. Claude Villeneuve rappelle que la Ville gère ses déchets à l'échelle de la Communauté métropolitaine de Québec rive nord (hors Lévis).

Comité Vigilance sur les activités portuaires (CVAP)

Mme Marie-Hélène Deshaies mentionne que les membres du CVAP étaient au courant du dépassement qui a eu lieu au mois de décembre?.

Table citoyenne Littoral Est

s.o.

23-08-10 TRÉSORERIE

Résolution pour payer la secrétaire

RÉSOLUTION 23-08-38

CONSIDÉRANT la résolution du [15 mars 2022](#) pour le tarif annuel et la résolution [22-CA-40](#) pour la tenue de livres ;

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le paiement de 100 \$ à Jade Pelletier-Picard pour la rédaction du procès-verbal du 2 octobre 2023.

Paiement MaizRêve

RÉSOLUTION 23-08-39

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le remboursement de 50,44 \$ à M. Martial Van Neste pour les dépenses et la publicité associées à l'événement MaizRêve.

RÉSOLUTION 23-08-40

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le remboursement de 28,51 \$ à Mme Ève Duhaime pour des dépenses associées à l'événement MaizRêve.

RÉSOLUTION 23-08-41

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le remboursement de 25 \$ à M. Martial Van Neste pour la publicité associée à l'événement du 28 septembre (projet Limoil'Air).

RÉSOLUTION 23-08-42

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le paiement de 250 \$ à Mme Guitté Hartog pour l'organisation de l'activité artistique proposée dans le cadre de l'événement MaizRêve.

Une administratrice pense que le conseil de quartier pourrait utiliser ce qu'il reste de son budget de fonctionnement pour organiser une ou des formations pour les membres. Une administratrice pense que cette formation pourrait avoir lieu en 2024, tant que le budget en est prévu dès 2023. Un citoyen rappelle que l'organisme Vivre en ville offre une foule de formations qui pourraient intéresser les membres. Les administrateur·trice·s réfléchiront à la question.

23-08-11 VARIA

Mme Marie-Joëlle Hotte ayant quitté le conseil d'administration, le conseil de quartier est désormais à la recherche de deux nouveaux administrateur·trice·s (un poste réservé aux hommes, et un autre, aux femmes.) Une assemblée d'élection aura lieu lors de la prochaine rencontre du conseil.

Mme Liane-Clarisse Mouchon mentionne que l'organisme Accès transports viables aimerait que le conseil de quartier l'aide à organiser une marche exploratoire dans le cadre de son projet « Femmes et mobilité ». Le projet vise, entre autres, à mettre en lumière le déficit de mobilité chez les femmes dans une perspective d'intersectionnalité. La marche exploratoire pourrait avoir lieu dans le secteur du terminus Beauport. Mme Camille Lambert-Deubelbeiss et Mme Mouchon collaboreront avec Accès transports viables.

Camille Lambert-Deubelbeiss prendra la place de Mme Marie-Joëlle Hotte en tant que gestionnaire de la page Facebook du conseil de quartier.

Les administrateur-trice-s conviennent de se réunir le 11 décembre 2023 (au lieu du 4 initialement prévu), ainsi que le 8 janvier 2024.

23-08-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 21 h 52.

La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le lundi 6 novembre 2023.

Mme Marie-Hélène Deshaies
Présidente

Mme Liane-Clarisse Mouchon
Secrétaire

Annexe – Suivi des résolutions

Aide-mémoire – Suivi des résolutions courantes (en gris, suivi complété)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
23-08-37 – Plantations prévues dans le quartier	Ville	Stratégie de plantation de la Ville pour le quartier Maizerets	Demande déposée
23-08-36 – Terrain d'Hydro-Québec à l'est de la 41 ^e Rue	Ville	Demander à la Ville d'en faire l'acquisition.	La Ville ne prévoit pas en faire l'acquisition, mais la Vision d'aménagement de la 1 ^{re} Avenue encadrera le développement du site.
23-05-28 – Projet commun de sécurité routière, mai 23	Conseils de quartier	Désignation d'un représentant de Maizerets au comité de projet commun	Mme Hénault ou un autre membre du conseil y participera.
23-05-27 – Innovitam, débat public, mai 23	Ville	Suspendre les travaux et tenir un débat public sur le projet de déploiement d'une zone d'innovation dans le quartier.	La Ville garde le cap sur la démarche retenue. À l'été 2023 aucun terrain n'a été vendu.
23-05-06 – Place Maizerets, mai 23	Ville	Tenir une rencontre d'échanges sur l'avenir de la place suite à son regrettable démantèlement.	À voir cet automne pour une rencontre avec Nature-Québec. À suivre.
23-05-05 – Maizréve, demande de subvention, mai 23	Ville	Analyser la demande de subvention de projet d'initiative dans le cadre de l'édition 2023 de Maizréve.	Aucun projet d'initiative ne sera déposé.
23-05-24 – Ave de Villebon et projet de tramway, mai 23	BPT	Analyser l'argumentaire citoyen et les alternatives proposées et faire part des résultats au conseil de quartier	Rencontre avec le Bureau de projet le 21 juin.
23-05-23 – Lettre d'appui, mai 23	Nature Québec	Appuyer les projets de ruelles vertes aux fins de subvention de l'organisme	Aucune lettre n'est requise pour des soutiens de moins de 5 000 \$.
23-03-18 – École des Jeunes-du-Monde, rue école, mars 23	Ville	Demande pour fermer la rue Georgette-Lavallée au début juin 2023 pour la tenue d'un événement de type rue-école	L'événement rue-école a été tenu le 1 ^{er} juin 2023. Un succès. Projet pilote officiel en septembre 2023.
23-02-13 – Convention d'aide financière de la zone d'innovation, fév. 23	Ville, MESI	Désigner un membre de la communauté et un membre expert en urbanisme sur le comité de mise en œuvre de la convention d'aide financière Ville-MESI	Innovitam n'a pas été retenue comme zone d'innovation. Pour le moment pas d'information sur un comité de gestion.
23-02-12 – Réflexion CVAP, fév. 23	Conseils de quartier	Rencontrer les conseils impliqués pour discuter du manque de transparence et élaborer une stratégie commune.	La rencontre a eu lieu. La mobilisation se fera autour des rapports produits par l'étude MEMS.
23-02-11 – Opinion, révision des pratiques, fév. 23	Ville	Appui et demande d'expérimenter les budgets participatifs tels que promus par le Centre d'écologie urbaine.	À suivre.
23-01-01 – Bain portuaire, janv. 23	Ville	Contribuer aux coûts d'opération notamment des surveillants-sauveteurs	25 mai 23, la Ville a signé une entente de 115 000\$ avec le Port de Québec (BE2023-034).
22-CA-37 – Domaine Beauséjour, enquête, déc. 22	OMHQ	Enquêter sur les pratiques d'entretien préventif (longues pannes d'ascenseur).	Accusé réception (janv. 23) Retour de l'ascenseur en novembre 2023.
22-CA-30 – Projet de sécurité routière 21, nov. 22	CA	Engagement financier pour publier le questionnaire réalisé par ATV.	À suivre.

22-CA-28 – La Canardière , InnoVitam, nov. 22	Ville	Tenir un débat public sur les 15 terrains contaminés et suspendre les activités d'InnoVitam pendant la consultation.	La Ville garde le cap sur la démarche retenue. À l'été 2023 aucun terrain n'a été vendu.
22-CA-24 – Ateliers sécurité écoles primaires, oct. 22	CA	Autoriser 1 000 \$ pour des ateliers sur les enjeux de sécurité autour des écoles Jeunes-du-Monde et Dominique-Savio	Peut-être transféré dans le projet de rue-école. À Suivre.
22-CA-14 – Promenade SDC Phase IV, mai 22	Ville, CCNQ	Mettre en œuvre la phase IV du parc linéaire avec des accès conviviaux.	En attente.
22-CA-07 – La Canardière, contamination, janv. 22	Ville	Informé le conseil de l'état des travaux et de la contamination des 15 terrains	En avril, le conseil est convié à la Table d'acteurs clés (mai 22). À suivre.
22-CA-03 – Cible de canopée, janv. 22	Ville	Augmenter la cible de canopée à 40% et ajuster la Vision de l'Arbre 2015-2025	Le SPAE estime que 40% est hors critères. Pour la ville, la cible est de 35 % (mai 22). Relance à faire (sept. 22).

Légende : ATV Accès Transports viables ; BPT Bureau de projet du tramway ; CA Conseil d'administration du conseil de quartier de Maizerets ; CCBQ Commission de la Capitale nationale de Québec ; CVAP Comité de vigilance des activités portuaires ; MEMS étude « Mon environnement, ma santé », Direction de la santé publique de la Capitale Nationale ; MESI ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (actuellement Ministère de l'Énergie et de l'Innovation, MEI) ; OMHQ Office municipal d'habitation de Québec ; Promenade SDC Promenade Samuel-De Champlain ; SPAE Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement